

Le Président

Monsieur Paul BERTRAND Monsieur Daniel CARTIER ASSOCIATION DE DEFENSE DES RIVERAINS DU BOULEVARD FAYOL Chez Madame Elisabeth TYR 37 bis rue des Perrières 42700 FIRMINY

Nos réf.: DT17 I41776 L46270

Le Conseil régional, le 17 JAN. 2018

Messieurs,

Par votre courrier en date du 16 novembre 2017, vous m'avez transmis deux courriers que vous avez adressés à Messieurs Georges Ziegler, Président du Conseil départemental de la Loire, et à Monsieur Gaël Perdriau, Président de Saint-Etienne Métropole, dans lesquels vous vous inquiétez, d'une part, de l'avancement du projet de contournement de la RD 500 à Firminy et, d'autre part, de l'absence de concertation quant à la programmation d'une deuxième tranche de travaux sur le boulevard Fayol.

Je vous confirme tout d'abord mon attachement à la réalisation de ce projet pour lequel des engagements précis et fermes ont été pris début 2017 par l'ensemble des collectivités locales.

La Région Auvergne-Rhône-Alpes a honoré ses engagements en cofinançant les travaux de sécurisation de la RD 10-2 réalisés par la commune du Chambon-Feugerolles. Ces travaux sont en effet nécessaires pour permettre le passage de la circulation qui sera déviée lors des prochains travaux sur la RD 500.

Le département de la Loire a, quant à lui, fait réaliser une étude juridique et technique sur la création d'une nouvelle voie urbaine dans la vallée de l'Echapre. Les résultats de cette étude devraient être connus très prochainement. Je souhaite qu'ils soient partagés dans le cadre d'un dialogue et d'une concertation avec vous-même, l'ensemble des riverains, les acteurs économiques et l'ensemble des partenaires institutionnels conformément aux engagements pris.

La poursuite du financement par la Région Auvergne-Rhône-Alpes est, comme je m'y suis engagé, conditionnée à ce que les collectivités locales trouvent un accord sur un projet partagé et accepté par l'ensemble des parties prenantes et qui permette d'améliorer très sensiblement les conditions de vie des riverains et les conditions de circulation.

Vous pouvez compter sur ma détermination ainsi que celle du Président du Département de la Loire pour que ce projet aboutisse.

Je vous prie de croire, Messieurs, en l'assurance de ma considération distinguée.

Laurent WAUQUIEZ